



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

SESSION INAUGURALE DU HAUT CONSEIL POUR L'EMPLOI DES JEUNES

DISCOURS DE SON
EXCELLENCE MADAME
VICTOIRE S.TOMEGAH-DOGBE
PRESIDENTE DU HAUT CONSEIL
POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Lomé, le 13 Avril 2021



Mesdames, Messieurs les Ministres, membres du gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du Haut conseil pour l'emploi des jeunes ;

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique;

Monsieur le coordonnateur du Système des Nations-Unies ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales accréditées au Togo ;

Mesdames, Messieurs les présidents des organisations du secteur privé : AGET, EUROCHAM, Patronat, Chambre de commerce;

Madame la modératrice, DG du Cabinet Deloitte Togo ;

Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile ;

Mesdames et Messieurs les représentants des réseaux et associations professionnelles de jeunes ;

Autorités administratives et traditionnelles ;

Chers amis de la presse ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

1. À l'entame de mon propos, permettez-moi de rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits pour notre pays et ses populations.

2. Je suis heureuse de vous retrouver tous ce matin, pour cette session inaugurale du Haut conseil pour l'emploi des jeunes, signe de notre résilience commune face à la crise de la pandémie à la Covid-19.



3. A cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier au leadership du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, qui a su, nous donner des orientations pour que la présente session soit organisée, mais surtout pour qu'elle soit bénéfique à la jeunesse de notre pays.

4. Je salue tous les acteurs notamment ceux du secteur privé, les Partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et surtout les jeunes, qui ne cessent de se mobiliser pour créer de meilleures perspectives d'insertion économique et sociale au profit de tous les Togolais.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

5. La question de la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, a toujours été une préoccupation majeure dans notre pays.

6. Face à cette situation, le Gouvernement a initié et mis en œuvre divers programmes qui visent essentiellement trois objectifs : le renforcement de l'employabilité des jeunes, l'autonomisation économique des jeunes et le renforcement de leurs capacités entrepreneuriales.

7. Ces actions, qui sont diverses, ont permis d'obtenir des résultats qui font qu'aujourd'hui, notre pays présente un des plus faibles taux de chômage dans la sous-région. De 6,5% en 2011, il est passé à 3,9% en 2018 dans la population globale et de 8,1% à 6,8% dans la population jeune.

8. Au rang de ces programmes, on peut citer notamment le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), qui en quatre ans a pu créer 35 000 emplois directs et 600 000 emplois indirects surtout dans le secteur agricole. Nous pouvons aussi citer le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) et le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA). En plus de ces programmes phares, des structures de créativité et d'innovation, des incubateurs, dédiées aux jeunes startups sont mises en place. Le Nunya-Lab par exemple nous permet de découvrir et de cultiver le génie Togolais.



9. Nous avons tous suivi les belles histoires racontées par les bénéficiaires de ces programmes qui démontrent la justesse de notre stratégie et qui donnent envie de faire encore plus. J'invite l'audience à applaudir encore une fois ces jeunes qui forcent notre admiration.

10. La mesure présidentielle d'octroi des 25% des marchés publics aux jeunes et aux femmes entrepreneurs également lancée il y'a trois ans, est un dispositif complémentaire pour soutenir justement ces entreprises jeunes et les aider à croître.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

11. Il convient de rappeler que le Gouvernement a aussi depuis quelques années mis un point d'orgue sur l'amélioration de l'environnement des affaires afin de le rendre plus favorable à l'investissement privé. Des réformes audacieuses ont ainsi été menées, se poursuivent et se poursuivront afin d'encourager les jeunes à investir, à entreprendre et à réussir.

12. La feuille de route gouvernementale offre le cadre propice pour accélérer la création d'emplois décents au profit de la jeunesse. Son caractère ambitieux, intégré est une réelle opportunité pour nous tous d'approfondir les résultats que nous avons pu obtenir ces dernières années avec les différents programmes dédiés à la jeunesse.

13. Ainsi notre stratégie tout en permettant l'amélioration du capital humain à travers plus de formation, formation adaptée aux besoins, et de protection sociale, prévoit la mise en place de mécanismes et d'infrastructures pour plus de création d'emplois en s'appuyant sur les secteurs porteurs de croissance. C'est le cas de notre agriculture que nous voulons modernisée, plus attractive et génératrice de beaucoup plus de revenus. C'est aussi le cas d'autres secteurs : le tourisme, le numérique, l'économie maritime, la logistique.

14. La plateforme industrielle d'Adétikopé dont les travaux sont en cours, est le symbole de la vision intégrée que nous avons en associant transformation des ressources locales, engagement de l'Etat et investissements privés d'acteurs de premiers plans mondiaux, pour la création massive d'emplois décents.



15. Plus que jamais, nous sommes engagés dans la poursuite des réformes pour rendre le Togo plus attractif pour d'importants investissements privés massifs et de qualité, et innover dans l'accompagnement des petites et moyennes entreprises.

16. De la même manière, cette feuille de route fait de la digitalisation un outil de création de richesses et d'accélération de l'insertion dont les jeunes doivent se saisir. Quand le Togo veut se positionner comme un hub d'innovation digitale, c'est d'abord au service de sa jeunesse. Quand le Togo s'est lancé dans la modernisation de son agriculture, dans une approche basée sur les chaînes de valeur, c'est pour plus d'opportunités pour sa jeunesse.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

17. Dans la même dynamique, la création de la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes émanait de la volonté politique forte du Gouvernement Togolais de trouver des solutions holistiques, intégrées, cohérentes tirant profit des potentialités de notre pays. Et c'est justement pour faire face à cette problématique qui altère le potentiel des jeunes et les expose à des vulnérabilités diverses.

18. Il s'agissait de mettre en place une instance regroupant des décideurs, des acteurs du secteur privé, et de la société civile. Un instrument de concertation, dont la mission était de définir et d'améliorer les politiques d'emploi des jeunes dans un cadre partenarial structuré et inclusif.

19. Après quelques années d'existence, nous devons saisir l'opportunité de cette première réunion du Haut conseil, pour non seulement encourager les résultats obtenus, mais aussi définir des perspectives qui nous permettront de donner plus d'opportunités aux jeunes de jouer pleinement leur rôle de moteur de croissance de notre pays.

20. Plusieurs pistes peuvent être envisagées notamment, la mise en place d'un mécanisme financier intégré et consolidé pouvant permettre de répondre plus efficacement aux besoins des jeunes en tirant les meilleurs enseignements des initiatives et dispositifs existants. En effet des mécanismes existent mais ils sont épars, ce qu'il faut corriger pour plus d'efficacité et d'impact.



21. La définition d'une stratégie innovante pour amplifier la création d'emplois dans les principaux secteurs de croissance identifiés dans la feuille de route gouvernementale, et la mise en place de mécanismes susceptibles de faciliter l'intégration d'une proportion importante de jeunes dans ces secteurs, sans exclusion aucune. Du Nord au Sud, aucun jeune ne sera laissé de côté.

22. La mise en place de modalités opérationnelles pour renforcer l'efficacité, la proactivité de la formation professionnelle, pour maintenir une passerelle permanente avec le marché de l'emploi. Sur la base d'expériences en cours, les IFAD en sont une belle illustration qui répondent aux besoins de l'économie et préparent les jeunes au marché du travail.

23. Ces axes de travail pourront constituer un pacte social rénové au service de l'emploi des jeunes. Ceci, conformément à la dynamique de gouvernance concertée autour de laquelle nous bâtissons toutes les actions que nous menons au profit des populations togolaises.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

24. Le Chef de l'Etat nous engage à faire preuve de beaucoup de détermination, de discipline, d'audace et de synergie d'actions dans le travail que nous menons. Ce message s'adresse non seulement à notre jeunesse qui fait déjà beaucoup et qui fait notre fierté aujourd'hui, mais aussi à nos administrations, au secteur privé, à la société civile et à nos partenaires techniques et financiers.

25. Il s'agira d'anticiper sur les besoins du marché du travail, de mutualiser nos ressources, de viser la complémentarité dans nos initiatives, et de mieux préparer notre jeunesse à profiter des opportunités qui se présenteront.

26. Nous restons convaincus qu'avec le travail qui sera mené dans le cadre de ce Haut conseil, nous réaliserons nos ambitions communes de progrès et de bien-être.



27. Chers Jeunes, nous en avons conscience, le contexte dans lequel nous évoluons n'est pas facile. Le contexte mondial reste fragile en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Le contexte sous régional reste confronté à des défis sécuritaires sans précédent.

28. Cependant avec ses atouts indéniables, notamment la stabilité, la paix, une vision claire impulsée par le Chef de l'Etat, une amélioration constante de l'environnement des affaires et surtout le dynamisme de notre jeunesse, notre pays offre de réelles opportunités de création de richesses et d'emplois.

29. Chers Jeunes, nous avons une confiance totale en votre talent, votre audace et votre capacité à devenir les champions de notre croissance inclusive.

**Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;**

30. Au nom du Président de la République, Je déclare solennellement lancés, les travaux du Haut conseil pour l'emploi des jeunes. Je voudrais formuler, en son nom, et en ma qualité de présidente du Haut Conseil, des vœux de succès pour les discussions et orientations qui résulteront de nos sessions.

31. Que cette coalition en faveur de l'emploi des jeunes soit effective et réussie.

32. Que Dieu bénisse la jeunesse togolaise.

33. Que Dieu bénisse le Togo.

34. Je vous remercie de votre aimable attention.